



sommaire

Le mot des adjointes	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4
Zoom sur : Nos cantines	p.8
Les commissions municipales	p.10 à 19
Intercommunalité	p.25
L'info locale	p.26
Les associations	p.27 à 38
L'agenda	p.39

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepiks - Freepig.fr - Pexels.com

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot des adjointes

En début de mandat, nous nous étions fixé les objectifs suivants :

- Améliorer l'offre médicale
- Soutenir les commerces et favoriser l'installation de nouvelles surfaces
- Optimiser les bâtiments commerciaux non utilisés
- Favoriser l'œnotourisme en partenariat avec nos vignerons
- · Valoriser l'offre des campings.

Après deux ans, voici où nous en sommes :

Le projet de restructuration de l'ancien EHPAD permettra, nous le souhaitons, de pouvoir accueillir un plus grand nombre de professionnels de santé. Ce pôle "santé" pourrait compléter la partie restante et cohabiter avec le pôle "enfance".

De nouvelles activités voient régulièrement le jour sur notre territoire : coiffeuses, garagiste, couvreur, orthophoniste, ou encore sur le thème du bien-être. Toutes ces entreprises s'installent sur Val-du-Layon. Le restaurant, rue de la Belle Angevine, est en travaux pour une ouverture avant la fin de l'année. La zone d'activités du Gué Menois s'agrandit, la commune a vendu une parcelle à la communauté de communes pour l'installation d'une entreprise locale. Ainsi, nous préservons l'emploi sur la commune.

Nous menons une réflexion pour le maintien voire l'agrandissement du marché du mercredi matin, place Linkebeek. Nous souhaitons la présence de producteurs locaux et ponctuellement des artisans. Les mini-concerts, lors des derniers marchés hebdomadaires, ont été fortement appréciés.

Nous sommes conscientes de devoir mobiliser davantage les viticulteurs, membres actifs de l'activité économique de notre commune par leur activité commerciale, employeurs et acteurs

de l'entretien de nos magnifiques paysages. Leurs clients sont aussi des touristes, amateurs de leurs vins et curieux de nos savoir-faire ancestraux et modernes.

Le Musée de la vigne et du vin d'Anjou est une des richesses de notre patrimoine viticole, idéalement situé, il est la propriété de la CCLLA (communauté de communes Loire Layon Aubance) et géré par l'association des Amis de la vigne et du vin.

Nous devons tous ensemble CCLLA, associations, commune, viticulteurs et population nous mobiliser pour valoriser le site « le cellier de la Coudraye », la richesse de sa collection, en développant son rôle touristique, culturel et économique en complémentarité du projet touristique de la CCLLA.

Du côté de nos campings, depuis le recrutement d'une gestionnaire des campings du Layon et de la Coudraye en janvier 2021 et, grâce à sa présence et son professionnalisme, la fréquentation augmente.

Lors du précédent mandat, le conseil avait signé une convention avec « camping car park », pour le camping du Layon. Depuis, nous avons fait installer une borne de vidange et mis l'entrée du camping aux normes préconisées par les architectes des bâtiments de France (ABF). La fréquentation des campings cars est en nette augmentation tout au long de l'année.

Nous travaillons en concertation avec les autres commissions sur les sujets « Cœur de village, place Linkebeek » et la liaison douce pour vélos et piétons entre les deux bourgs historiques. Chaque projet doit respecter les directives nationales quant au respect de l'environnement, aux économies d'énergie,

à l'accessibilité aux PMR, à l'urbanisme, ce qui nous impose la patience quant à leur montage.

De plus, nous devons représenter la commune à la commission développement économique et touristique de la communauté de communes : pas de chaise vide pour Val-du-Layon.

Nous voulons être à votre écoute, alors n'hésitez pas à nous contacter par le biais des secrétariats de mairie ou bien nos mails d'élues.

Marina ACHARD et Luce PETITEAU

Adjointes à la commission "Développement Économique et Touristique" le 23 juin 2022.





/ a commune



L'essentiel des Conseils Municipaux

MARS 2022

FINANCES: VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission CISV ayant débattu sur les demandes de subventions, le conseil municipal doit se prononcer sur les propositions de subventions communales ci-après présentées.

En précision de la présentation du tableau, il est rappelé le positionnement de la commission quant aux motivations et règles appliquées. Les subventions sont accordées aux associations ayant leur siège sur la commune et proposant des animations tout public. Il est indiqué que de nombreuses associations n'ont pas déposé de demande.

Pour le cas particulier de l'association Blues en chenin, il est indiqué les difficultés à organiser le prochain festival compte tenu de l'augmentation des cachets des musiciens et de la location du matériel. La CCLLA a été sollicitée et pourrait apporter un soutien logistique (communication). Les services communs pourraient être sollicités également pour le matériel roulant en prêt. Il est donc proposé d'augmenter la subvention cette année.

Il est convenu d'attribuer le même montant aux associations de parents d'élèves sans tenir compte du nombre d'élèves : pour exemple, la location d'un bus est le même quel que soit le nombre d'enfants. Les associations de parents quel que soit la taille de l'école proposent de nombreuses animations tout public également.

Sport et loisirs :

Les clubs sportifs ont eu des diminutions de recettes car ils n'ont pas pu organiser de manifestations mais les adhérents restant stables, il n'y a pas non plus de perte de subventions. Il est posé la question des associations non sportives n'ayant pas leur siège sur la commune mais dont les activités concernent des habitants de la commune. Il est ainsi précisé qu'un partenariat est convenu avec les communes limitrophes pour

la pratique du sport, à savoir que la commune subventionne les associations sportives hors commune sous réserve que les communes concernées fassent de même pour les associations de Val-du-Layon et qu'il n'y ait pas ce sport proposé à Val-du-Layon.

Chaque association recevra un courrier personnalisé précisant toutes les modalités de versement des subventions.

Subventions versées aux OGEC :

Il est proposé de verser aux OGEC une participation de 1.396,32 € par élève de maternelle et 356,77 € par élève de primaire inscrit au 01.01.2022 domicilié sur la commune, dont les enfants de -3ans. Ces montants sont déterminés en référence au coût moyen d'un élève des écoles publiques de la commune.

A noter que le coût moyen pour un élève est en augmentation de 4% du fait de la mise à disposition de 5 ATSEM sur le 1e semestre, d'une harmonisation des pratiques (augmentation du temps de ménage) et d'un impact lié à la gestion de la crise sanitaire.

S'agissant en particulier du coût moyen d'un élève en Maternelle, l'augmentation est forte et s'explique par 2 phénomènes : des dépenses en augmentation mais surtout une diminution du nombre d'élèves maternelles dans les écoles publiques.

Compte tenu de ces éléments et des effectifs, les subventions à verser en 2022 s'élèvent à un total de 140.615,64 € à inscrire au budget 2022 :

- 96.075,02 € pour l'OGEC de l'école Saint Joseph de Saint-Lambert-du-Lattay,
- 44.540,62 € pour l'OGEC de l'école Saint Joseph de Saint-Aubin-de-Luigné.

AVRIL 2022



SPORT : SOUTIEN À LA PISCINE DE ROCHEFORT

Pour rappel, la commune a apporté son soutien à la réouverture de la piscine de Rochefort, en invitant d'une part les quatre écoles à s'inscrire sur les créneaux « savoir nager », et par une participation financière pour l'année 2021 à hauteur de 3.455 euros, considérant les difficultés de la commune à maintenir un budget de fonctionnement. Il est précisé que cette participation n'est pas un engagement formalisé de la commune mais un soutien ponctuel et solidaire, qui est revu annuellement sous réserve d'une présentation d'un bilan annuel sur le fonctionnement de la piscine. En outre, la CCLLA a abordé le sujet d'une remontée de compétence partielle (le bassin extérieur étant exclusivement dédié au camping) de la piscine de Rochefort, ce qui induirait notamment une modification des attributions de compensation. Dans ce contexte, il est clairement précisé que l'engagement de la commune de Val-du-Layon est un soutien ponctuel, amical, solidaire et non conventionné. Le conseil municipal s'engage à verser une participation financière au déficit de fonctionnement de la piscine de Rochefort, d'un montant de 3.459,00 euros pour l'année 2022.

ENFANCE RESTAURATION COLLECTIVE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Le marché de fournitures de repas pour les restaurants scolaires de Val-du-Layon a été signé en 2019 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois : il prend fin au 31/08/2022. Très satisfait des modalités de fabrication et de livraison des repas, il est ainsi proposé de relancer une consultation, pour Saint-Aubin-de-Luigné et Saint-Lambert-du-Lattay, pour la fourniture de repas en liaison chaude dans les conditions suivantes :

- Périscolaire : 36 semaines de 4 repas pour les 2 sites ;
- 36 mercredis pour les 2 sites,
- ALSH: 12 semaines pour les 2 sites.

Le prévisionnel de repas pour une année s'élève à environ 57.000

Le cahier des charges a été actualisé pour répondre aux exigences de la loi Egalim 2 et approfondi avec la chambre d'agriculture, qui nous accompagne dans la démarche. Parmi les critères qui évoluent :

- Porter une grande attention à la provenance des produits, avec au moins 50% issus du développement durable,
- 20% de produits issus de l'agriculture biologique : ce pourcentage s'entend par la valeur marchande.

Sur la notion de circuits courts, il est précisé qu'il faut comprendre d'éviter les intermédiaires et ne pas confondre avec la notion de proximité.

S'agissant du pain en particulier, il est demandé de favoriser les produits de la commune (2 boulangers concernés). Il est évoqué la réflexion de réaliser les repas sur place (à voir dans le futur Pôle Enfance) et de voir si cela peut faire baisser les couts, en se gardant comme objectif de confier la prestation à un extérieur, et non de le faire en régie. Cela suppose cependant d'avoir des exigences exemplaires quant aux règles et contrôle sanitaires.

Sur les prix de la prestation, l'Etat invite par une circulaire les collectivités à tenir compte des prix très fluctuants des matières premières et de faire en sorte que cela n'impacte pas (ou peu) les producteurs.

En outre, selon les nouveaux prix qui seront retenus, il conviendra également de les répercuter sur les tarifs en vigueur. En complément, les 2 sites de restauration ont été équipés pour lutter contre le gaspillage avec du matériel spécifique et ludique, permettant aux enfants d'être sensibilisés et actifs : les effets positifs sont déjà constatés.



FINANCES: VOTE DES TAUX COMMUNAUX

La commission FRH a statué pour proposer au conseil une augmentation des taux de 2%, ce qui suppose environ 19.000 euros de recettes supplémentaires (soit 5.49 euros par habitant). Considérant en effet la complexité grandissante pour monter le budget de fonctionnement et à dégager de l'excédent, il semble important de maintenir une CAF (Capacité d'Auto-Financement) suffisante et garantir une bonne santé financière de la commune.

Maintenir cette CAF suppose donc de fournir des efforts en dépenses et également en recettes. Et les leviers financiers ne sont pas nombreux. En outre, la commune, depuis sa fusion en 2016, n'a jamais augmenté les taux, qui sont les plus faibles du territoire communautaire. Mais stabiliser les taux a notamment pour conséquence d'influencer la DGF versée aux communes, l'Etat ayant d'ailleurs fait savoir que les communes qui ne feraient pas d'effort fiscal seraient d'autant plus impactés à l'avenir, par une diminution de ces dotations. Il est précisé en outre que les services de l'Etat, par l'intermédiaire de la DGFIP (Direction générale des Finances publiques) réalisent sur le territoire communautaire une campagne de rattrapage de ce qui s'appellent des anomalies : pour exemple sont concernés par ces rattrapages les piscines et les abris (mal renseignés, non déclarés...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de 2% comme suit :

- Taxe foncière: 37.97 %.
- Taxe foncière (non bâti): 34.58 %.

MAI 2022



CULTURE: CRÉATION D'UN POSTE

La commission CISV s'est donné comme objectif de mener une réflexion sur l'harmonisation et la mutualisation du service en charge de la culture et des bibliothèques. Il s'agit donc de repenser l'organisation et le fonctionnement de la lecture publique, tout en considérant la spécificité des deux sites. Dans ce cadre, une stagiaire en Master des sciences de l'information et des bibliothèques réalise son mémoire de fin d'études sur nos structures (durée : quatre mois), avec comme feuille de route de réaliser un diagnostic sur le fonctionnement actuel des structures, de voir comment cela fonctionne sur d'autres sites et de proposer, dans l'idéal plusieurs scénarii. Le résultat est attendu pour le mois de juin et apportera donc des outils d'aide à la décision.

Dans l'attente de cette décision quant aux nouvelles modalités d'organisation, la commission souhaite en effet prendre le temps de la réflexion et d'échanger avec toutes les parties concernées (agents, bénévoles, réseau communautaire, lecteurs). Dans ce contexte, il est proposé de créer un emploi temporaire pour le service dans les conditions suivantes : Adjoint territorial du patrimoine 24/35e du 15 juin au 31 décembre 2022

Il est abordé la question des conseillers numériques sur le territoire et de savoir notamment si ceux-ci peuvent intervenir via les réseaux de bibliothèques. Leur mission étant d'accompagner les administrés dans leurs démarches quotidiennes, 3 conseillers sont actuellement opérationnels sur le territoire communautaire, et principalement dans les « maisons France services ». Pour autant, cela ne couvre pas les zones « blanches » qui restent loin de ces services. Il semble donc important que ces territoires ne soient pas omis et il pourrait être pertinent d'y tenir des permanences et, pour ce faire, le réseau de la lecture publique est une piste à envisager. Pour autant, la commune de Val-du-Layon, via le CCAS de Rochefort, a mis en place des ateliers numériques pour familiariser les personnes âgées avec l'outil « numérique ».

Deux ateliers se dérouleront donc sur les dix prochaines semaines à St-Aubin-de-Luigné et St-Lambert-du-Lattay, avec deux groupes (deux niveaux) de huit personnes. Lors d'un questionnaire, réalisé par l'équipe du CCAS layonvallois, une question portait sur l'intérêt pour les personnes de plus de 60 ans d'être accompagné sur ce sujet du numérique. Elles ont donc été recontactées dans le cadre de la mise en place de ces ateliers et elles étaient suffisantes pour constituer les deux groupes. Vu la réussite de ces ateliers, d'autres devraient suivre. Ils sont actuellement entièrement financés par des aides, avec un reste à charge pour les intéressés de 1 euro par jour.

SECURITÉ : AMÉNAGEMENT DE LA HAIE LONGUE (ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ)

Une récente réunion entre la commune, la communauté de communes et le département a permis d'acter les aménagements qui seront soumis aux services de la Préfecture (sécurité routière, DREAL) pour sécuriser le site de la Haie Longue et freiner la vitesse.

Dans l'attente de leur réalisation, les services départementaux ont déjà autorisé de mettre des aménagements temporaires : l'esquisse réalisé par la CCLLA a été validée par l'ATD de Doué. Les devis en cours de réalisation permettront d'installer ces aménagements d'ici fin mai.

L'enveloppe financière a été estimée à environ 41.000 euros (dont 6.000 euros pour la partie provisoire) : la commune ayant l'intention de déposer un dossier de subvention pour cette opération, programmée pour 2023, des négociations sont en cours pour avoir une dérogation et laisser les aménagements provisoires, plus de 3 mois (12 mois demandés), le temps d'avoir un dossier technique finalisé et déposer la demande de subvention.

Une réunion publique est organisée le 13 mai prochain (salle Jean de Pontoise – 18h30) pour exposer ces avancées aux administrés. Parmi les autres mesures évoquées, un sens unique est à prévoir car une route pose des risques accidentogènes.

Le sujet concernant également les communes voisines, elles ont été sollicitées :

- Chaudefonds-sur-Layon, pas de commentaires, si ce n'est de préciser que cela ne changera pas les pratiques des motards,
- Chalonnes-sur-Loire, une réunion avait déjà été organisée à leur initiative: souhait de mettre en place un radar sonore (cout très élevé), développer des ateliers pédagogiques et d'aller à la rencontre des motards,
- Rochefort-sur-Loire (pas de commentaires).

Cependant, l'efficacité des contrôles radars inopinés étant vite compromise par les informations transmises sur les réseaux sociaux, la gendarmerie pourrait faire des contrôles sur le matériel (pots d'échappement...) ou faire de l'information des usagers et notamment auprès des jeunes.

Il est à souligner pour finir que le restaurateur de « la Corniche » est directement impacté par ces nuisances (mauvaise publicité sur les réseaux par des motards irrespectueux).

NUISANCES

Concernant la location de la salle Jean de Pontoise (St-Aubin-de-Luigné), les riverains à proximité immédiate de la salle ont fait parvenir un courrier à la mairie, afin d'exprimer leur désarroi face aux soirées bruyantes à répétition, notamment ces dernières semaines. Malgré le limiteur de son qui est souvent désactivé par les utilisateurs, la tranquillité des riverains n'est pas respectée, bien que les consignes soient transmises par les services aux locataires de la salle.

Au-delà du son, c'est le bruit en général qui pose un problème, et plutôt en fin de soirée (lié à l'alcool), puisque les personnes sortent côté jardin, où le bruit est amplifié.

Il est proposé d'organiser une rencontre rapidement avec les riverains concernés. Dans cette optique, des alternatives sont proposées : acheter une sono dédiée à la salle et sous contrôle ; augmenter la caution dédiée à la problématique des nuisances sonores en développant les recommandations (en cas de déplacement d'un élu ou de la gendarmerie) ; connecter toutes les prises de la salle au limitateur, si possible techniquement.



TOURISME

Gestion des campings: L'agent en charge de la gestion des campings municipaux vient de demander sa démission avec prise d'effet au 1^{er} septembre. Il y a donc urgence à lancer un recrutement pour envisager rapidement un tuilage et de se poser la question de savoir s'il faut continuer à accepter les réservations, notamment sur la période des vendanges.



ESPACES PUBLICS

Equipements urbains : après concertation des riverains concernés aux « grands Vaux » à St-Aubin-de-Luigné, il sera proposé d'installer un jeu de boules avec des bancs (mais sans éclairage), à la place de l'ancien jeu pour enfants.

JUIN 2022



AFFAIRES SOCIALES / ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Les CCAS ont obligation de réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS) dans l'année civile suivant le renouvellement des équipes municipales. Cette mission d'accompagnement s'est déroulée en plusieurs étapes. Le diagnostic social du territoire a permis d'établir une synthèse et d'identifier des besoins prioritaires, déterminer des enjeux et de proposer, in fine, des orientations et des plans d'actions.

Il est question, dans les orientations, d'aborder le développement des tiers-lieux et la participation, mais avec la problématique d'un essoufflement permanent, du tissu associatif et du manque de bénévoles. Cette analyse est également à mettre en confrontation avec les études en cours tel que le PLH qui propose dans son diagnostic une vision sur l'évolution de la population et des besoins à venir en logements. Le croisement de ces informations permettra de proposer des orientations plus fines et encore plus en phase avec les besoins et les attentes.



AMÉNAGEMENT : PROJET DE REVITALISATION DE LA PLACE LINKEBEEK

Considérant les récentes réunions avec les services du département et les échanges avec les professionnels (CCI, santé, commerçants), il est proposé de faire un point de situation sur le sujet. Il est rappelé que cette nouvelle phase fait suite à l'étude « Anjou - cœur de village », dont la nonconclusion a permis de recadrer la demande sur le centrebourg, et en particulier la place Linkebeek.

Afin de définir une méthodologie et définir un programme cohérent et réaliste, la commune a choisi de se faire accompagner par le service Ingénierie territoriale du département. Ainsi, à ce stade, le groupe de travail créé,

en lien avec les services départementaux, propose de statuer clairement sur les axes de travail suivants :

- Repositionner les commerces au cœur de la place en leur donnant de la visibilité,
- Repenser le stationnement et la circulation en intégrant la mobilité douce,
- Créer un espace convivial avec de la fraicheur,
- Maintenir une continuité dans ce nouvel aménagement.

S'agissant de la situation actuelle et du positionnement du cabinet médical, il est convenu que le local n'est plus adapté, qu'il serait mieux apprécié dans un projet global autour de l'ancienne maison de retraite, en proposant plus de surface et donc plus de services, avec possibilité d'accueillir des médecins.

Pour la supérette, son positionnement sur l'ancien cellier dit Renou, fait encore débat mais mérite d'y porter une attention. Et ce d'autant plus vu la vétusté du local actuel et sa complexité à le remettre en état, la question de son déplacement ne se pose pas sur du long terme. La surface libérée pourrait intéresser des bailleurs sociaux (avec intégration de zones de stationnement).

La conclusion de cette démarche est désormais de se positionner sur les 2 scénarii suivants, qui seront déterminants pour lancer la phase opérationnelle, à suivre :

- Scénario 1 : Transformer le cellier Renou en épicerie => recruter directement un programmiste et réaliser une étude de faisabilité,
- Scénario 2 : Envisager un plan/guide élargi à l'ensemble de la place Linkebeek avec plusieurs scénarios réalistes et chiffrables
 recruter un architecte urbaniste.

Afin de pouvoir continuer à avancer sur le projet, il est proposé au conseil délibérer sur le 2nd scénario. Le conseil municipal décide d'opter pour la réalisation d'un plan guide autour de la place Linkebeek et de lancer une consultation pour le recrutement d'un architecte/urbaniste.

Recrutements

Un nouveau directeur "Enfance Jeunesse Sports et Affaires Sociales" est arrivé! Sébastien BREGEON nous parle de lui et de ses souhaits pour l'avenir au sein de la municipalité.

Côté cursus...

Tout d'abord animateur et entraineur de volley-ball pendant dix ans, j'ai passé pas moins de 24 ans en tant que fonctionnaire au sein de la ville de Cholet. Pendant ces années, au service des sports, en tant qu'ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives), j'ai travaillé auprès des enfants au sein de quartier, en milieu scolaire et associatif tout en participant à de nombreux évènementiels sportifs.

Avec le souhait de donner un nouvel élan à ma carrière professionnelle, j'ai enchaîné sur un poste de coordination au secteur enseignement et animations sportives suivi d'un poste de coordination aux accueils de loisirs et séjours. Ces expériences m'ont permis d'allier les relations humaines, la gestion d'équipes, d'équipements, d'accueil de loisirs, de séjours, de budgets, et ce, toujours avec la volonté d'assurer ma mission de service public.

Aujourd'hui, Val-du-Layon...

Le 23 mars dernier, je suis recruté sur le poste de Directeur Enfance Jeunesse Sports et Affaires Sociales. Depuis, j'ai été très agréablement accueilli par l'ensemble des élus et des agents de la commune nouvelle Val-du-Layon. Mon intégration fut également facilitée par la présence de Quentin BRUNEAU qui a pris le temps de m'accompagner dans la découverte de ce nouveau poste.

Demain, mes objectifs...

Je souhaite mettre mon expérience et mes connaissances au service de la commune du Val-du-Layon notamment dans les domaines qui me sont chers : l'enfance, la jeunesse et le sport. Mon souhait est de développer la qualité pédagogique sur l'ensemble des activités, d'assurer un environnement de travail agréable pour les agents et de contribuer à la mise en place de la politique sportive (tout en étant référent des associations sportives) et des affaires sociales.



Alix OGER nous rejoint à la médiathèque.

Nous avons accueilli sur une période de trois mois une stagiaire à la médiathèque de St-Lambert-du-Lattay : Alix OGER.

Elle a terminé sa mission de stage, a rédigé un mémoire de fin d'études pour valider son master et a accepté de continuer sa mission en contrat à durée déterminée du 15 juin au 31 décembre 2022.

Nous remercions Alix pour son implication, son engagement passionné, et espérons que sa mission poursuivie donnera satisfaction à tous.



Nous en profitons pour renouveler notre appel au bénévolat pour nos deux bibliothèques.





Commençons ce zoom en rappelant ce mot d'ordre, fondement de cette équipe municipale : « Avec vous, Val-du-Layon demain ».

Dans un contexte sanitaire très compliqué, en mars 2020, nous avions été élus avec des projets très précis. Dans l'ordre des mots, notre profession de foi fixait en objectif n°1 : l'environnement, notamment avec un souhait important, celui de mettre en œuvre la transition écologique.

Début 2021, c'est donc tout naturellement, dans cet intérêt, que notre commune a décidé de déposer un dossier de subvention dans le cadre du plan de relance.

Le plan de relance, de quoi s'agit-il?

Véritable coup de pouce du gouvernement, le plan de relance (2020-2022) a pour but de relancer l'économie à la suite de la crise économique liée au Covid-19.

Pour cela, plusieurs millions d'euros ont été débloqués afin d'accompagner les particuliers, les entreprises mais aussi les collectivités dans le financement et le soutien de nombreux projets tels que l'écologie, l'emploi, l'innovation,

Pour Val-du-Layon, le choix s'est spontanément orienté sur un point très précis : développer une alimentation saine, durable et locale dans les cantines scolaires.

En cohérence avec les propositions de la convention citoyenne pour le climat, cette mesure d'un montant de 50 millions d'euros, vise à soutenir les cantines scolaires en participant aux projets d'investissement :

- l'investissement en matériel pour lutter contre le gaspillage alimentaire, substituer les contenants en plastique, informer les usagers,
- l'investissement immatériel (logiciels de suivi, réalisation de supports de communication, ...),
- des prestations intellectuelles (accompagnement, formation des personnels, ...).

Concrètement, la commune a déposé, pour ces deux restaurants scolaires, une demande de subvention auprès des services de l'État avec trois objectifs principaux :

Lutter contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons

- Achat de tables de tri « ludiques et connectées » pour les enfants,
- Achat de récupérateur de pain : Récupain,

 Achat d'une cellule de refroidissement et d'un réfrigérateur (pour le stockage) pour permettre de resservir et de valoriser les repas on distribués.

Substituer les contenants en plastique

- Travail avec notre prestataire pour réduire les emballages en plastique,
- · Achat de récipient à usage durable,
- Améliorer l'information des usagers
- Interventions et échanges avec la chambre d'Agriculture,
- Affichage amusant et éducatif.

Ce projet d'environ 23 000 € HT a été financé et subventionné à plus de 85 %.

rentrée 2023-2024 2022 2009 2019 2020 **AVANT 2009** Fin aout : fin Projet: liaison chaude, préparation sur place, partenariat Plan de relance Restauval St Lambert: gestion St Lambert avec cuisine de associative création de l'A.P.E.C: secteur? St Aubin : gestion "Association Parents Gestion de la municipale d'Élèves Cantine" qui restauration scolaire le nouveau prestataire gère la restauration par la municipalité scolaire Repas servis en liaison chaude avec Restauval

Les restaurants scolaires : investis pour réduire le gaspillage alimentaire !

Fin 2021, les deux restaurants scolaires de la commune se sont engagés dans un diagnostic du gaspillage alimentaire réalisé par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Financé par le syndicat de déchets 3R d'ANJOU (anciennement SMITOM), ces diagnostics rentrent dans la parfaite lignée des actions déjà engagées par la commune.

Concrètement, comment l'action a-t-elle été mise en œuvre dans nos deux restaurants scolaires ?

Après plusieurs réunions de travail en collaboration avec les référents "restauration" de St-Aubin-de-Luigné? de St-Lambert-du-Lattay et la chambre d'agriculture, un premier diagnostic de nos pratiques a été réalisé. Grâce à cela, plusieurs points d'amélioration ont été identifiés. Outre des affichages installés dans les restaurants scolaires, avec la participation et l'implication de vos enfants, nous avons pesé quotidiennement les restes d'assiettes et des plats. Les résultats sont très encourageants :

- Saint-Lambert-du-Lattay: 84 g de gaspillage pour le déjeuner d'un convive.
- Saint-Aubin-de-Luigné : 69 g de gaspillage pour le déjeuner d'un convive.

A noter que la moyenne nationale est de 110 g.

Enfin, les élus et les agents, motivés pour avancer et permettre une alimentation équilibrée, de qualité et durable se sont réunis autour d'une table pour valider un plan d'actions. Une évaluation se fera dans les mois à venir, en concertation toujours avec la Chambre d'agriculture.



La poubelle "connectée" délivre quotidiennement les chiffres du gaspillage alimentaire

En collaboration avec les écoles volontaires, des animations seront proposées à destination des enfants sur le gaspillage alimentaire afin de susciter la réflexion et les idées mais aussi motiver le passage à l'action des enfants pour réduire le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire !





Gageons que cette action fera boule de neige et incitera vos enfants à devenir des ambassadeurs chevronnés de l'anti-gaspi à la maison! Challenge pour vous aussi, les familles!

Marché public de restauration

Engagée avec le collège St Joseph (Chemillé) et le groupe RESTAUVAL, la commune ne distribue pas moins de 350 repas par jour aux enfants scolarisés dans nos écoles (55 000 repas par an).

En effet, depuis septembre 2019, les prestations de repas entre les deux communes ont été harmonisées et le choix a été fait de passer liaison chaude.

Ainsi, les repas sont fabriqués à Chemillé dans les cuisines du collège le matin même, livrés avant 11h00 et maintenus à température jusqu'au service.

Produits frais, produits de saisons, produits de proximités, produits biologiques, ... les équipes de la cuisine alimentent et confectionnent les menus avec beaucoup de savoir-faire et de plaisir. Les enfants sont ravis de cette prestation tant pour le goût, la diversité et les quantités suffisantes (« vive le rab ») ! Un menu végétarien est servi par semaine : découverte de composantes nouvelles et des habitudes qui évoluent pour ces générations futures.

Cependant, contrainte par un marché public d'une durée de trois ans, la commune doit aujourd'hui republier un nouveau cahier des charges.



Le collège de Chemillé a fait le choix de ne pas renouveler son contrat de prestation avec Restauval.

Cette décision nous impacte directement puisqu'une liaison chaude doit impérativement être acheminée en 20 à 30 minutes maximum imposant par conséquent un périmètre géographique plus restreint.

Comme la loi nous y oblige, notre nouveau contrat doit faire l'objet d'une consultation publique que nous avons lancée au mois de mai dernier. Nous souhaitions toujours privilégier la liaison chaude mais sans exclure les offres liaisons froides. Cette variante nous permet de garder une marge de sécurité si aucune entreprise ne peut proposer la liaison chaude et assurer des repas à la rentrée de septembre aux enfants. Avec ce nouveau prestataire, nous signerons un contrat d'un an, renouvelable trois fois (soit quatre ans au total).

Nous nous donnons ainsi le temps de la réflexion durant cette année scolaire 2022-2023 pour comparer, étudier et faire les bons choix sur ce que nous pourrions proposer à la rentrée 2023-2024 : liaison chaude, préparation sur place, partenariat avec des cuisines du secteur...?

Un seul objectif, permettre aux enfants une alimentation sûre, saine, qualitative et pour nous élus, trouver l'équilibre budgétaire pour contenir les coûts pour les familles comme pour la collectivité.

C'est avec beaucoup d'intérêt que la commission "Affaires Sociales Enfance Jeunesse" étudiera ces possibilités afin de proposer une restauration qui répondra à cet objectif sans oublier de favoriser l'éveil au goût tout en limitant le gaspillage alimentaire.

Vous parents, et nous élus, collaborons pour que les enfants de Val-du-Layon deviennent des ambassadeurs chevronnés de l'anti-gaspi.



Finances et Ressources Humaines

Maire: Sandrine BELLEUT

Membres de la commission: Marina ACHARD, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Yann BOISSEL, Sylvie CADY, Gilles DAVY, Jean-Pierre NOBLET, Céline OGER, Luce PETITEAU, Rémi PEZOT, Jean-Luc KASZYNSKI, Guy DEVANNE

Budgets de la commune, comment les comprendre ?

Les derniers budgets ont été votés en avril : "Fonctionnement", "Investissement", ça signifie quoi au juste ?

CIONNEMENT

- Charges de personnel et salaires
- Achats de fournitures : papeterie, consommables, ...
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, entretien des bâtiments
- Prestations de services : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, maintenance, ...
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : syndicats intercommunaux, subventions OGEC, ...
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers, ...
- Dotations aux amortissements et aux provisions
- Indemnités aux élus



CAF CAPACITÉ D'AUTO FINANCEMENT

NESTISSEMEN

- Les remboursements d'emprunts
- Les prêts et avances accordés par la collectivité
- Acquisitions mobilières (véhicules, mobiliers, ...)
- · Acquisitions immobilières (bâtiments, terrains, espaces publics, ...)
- Travaux neufs
- Grosses réparations
- Les subventions d'équipements versées

En détails*...

Le budget "bâtiments commerciaux"



Celui-ci est sain avec, à la clôture du compte administratif 2021, un excédent cumulé de fonctionnement de près de 64 000 € dont 30 000 € reportés à l'investissement sur le budget prévisionnel 2022. Les dépenses d'investissement s'élèvent à près de 129 000 € sur 2022 pour 54 000 € de recettes.

Le budget "campings"

Celui-ci se redresse nettement avec pour objectif d'intégrer progressivement, dans les années à venir, les charges de personnels. Le résultat de l'exercice 2021 se solde par un excédent de fonctionnement de 29 000 € et un léger déficit d'investissement de - 1040 €.

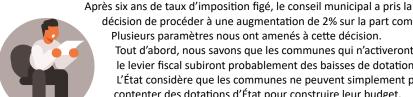


L'état des lieux a fait ressortir des besoins importants en investissement.

> Pour investir, il est impératif de dégager un excédent de fonctionnement pour alimenter le budget d'investissement.

> C'est ce qu'on appelle la CAF (Capacité d'Auto-Financement).

Le budget "principal"



décision de procéder à une augmentation de 2% sur la part commur Plusieurs paramètres nous ont amenés à cette décision. Tout d'abord, nous savons que les communes qui n'activeront pas

le levier fiscal subiront probablement des baisses de dotations. L'État considère que les communes ne peuvent simplement pas s contenter des dotations d'État pour construire leur budget.



Les charges obligatoires et imposées alourdissent de plus en plus le budget de fonctionnement, réduisant ainsi la capacité à produire un excédent suffisamment important. La commune est également impactée par l'inflation.

Dégager 300 000€ de CAF est l'objectif.

Le compte administratif 2021 apporte un résultat cumulé d'exercice de :

- + 635 000 € en fonctionnement dont 335 000 € affectés en recettes d'investissement et 300 000 € reportés en recettes de fonctionnement.
- + 501 000 € en investissement.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2022, en fonctionnement, nous avons près de 2 600 000 €, hors affectation de résultat et dépenses imprévues (+ 8.5 % par rapport au CA 2021) dont des dépenses marquées par la forte inflation sur les produits et les énergies, en particulier, l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) en année pleine, l'ensemble des travaux d'entretien et de contrôle nécessaires à nos bâtiments et les équipements divers.

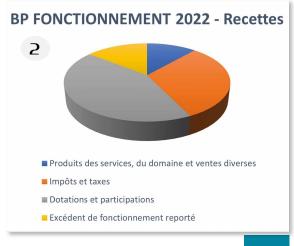
En recettes, nous avons 2 703 100 € (+4, 33 % par rapport au CA 2021).

Sur les graphiques 1 et 2 (lignes majeures) en fonctionnement, vous constaterez une part importante des charges de personnels pour 46,5 % sur la partie dépenses. Ce pourcentage est en augmentation de 5,25 % par rapport au CA 2021. Nous avons contenu nos charges de personnels en intégrant les augmentations successives du SMIC ainsi que l'IFSE, nouveau régime indemnitaire de la fonction publique et obligatoire, sur une année pleine contrairement à 2021.

Sur le volet recettes de fonctionnement (graphique 2), il faut noter une part importante des dotations et participations pour 42 % du BP. C'est un point de vigilance à avoir ! En effet, il n'est pas sain d'être dépendant des dotations de l'État d'autant plus qu'elles ne sont pas garanties.

La part des produits des services (adhésion aux bibliothèques, facturation enfance/ jeunesse,...) ne représente que 13 % des recettes (-0,10 % par rapport au CA 2021) et les impôts et taxes sont à près de 41 % (+ 5,16 % par rapport au CA 2021).





^{*} les chiffres ont été arrondis pour plus de lisibilité

En investissement, pour les dépenses majeures, la part des subventions d'équipements versées est près de 12 % et comprend les effacements de réseaux et les AC (attributions de compensation) versées à la communauté de communes : pour les compétences remontées à la CCLLA (communauté de communes Loire Layon Aubance), le service « voirie » et les dotations aux amortissements.

La part emprunts et dettes assimilées, quant à elle, ne représente que 3% des dépenses. Les immobilisations incorporelles (études) et corporelles, terme barbare comptable, regroupe les actifs physiques bâtiments, (terrains, possédés ordinateurs...) par la collectivité et dont l'utilisation continuera après la clôture de l'exercice en cours, ainsi que tous les aménagements, représentent

En recettes d'investissement, une part importante vient des dotations, fonds

divers et réserves pour 41%, qui correspond notamment à la TVA reversée à la commune et la part de l'excédent de fonctionnement.

Quant aux subventions perçues sur les projets en cours (exemple le pôle enfance de St Lambert), elles représentent 26%. En moyenne, les dotations de l'État et de l'ensemble des organismes publics représentent environ 30% des ressources globales d'une collectivité (source : ministère de

la cohésion des territoires).

aux collectivités qui portent des projets d'investissement.
C'est notamment l'objet de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Depuis quelques années, celles-ci ont souvent une « thématique » telle que les économies d'énergies - les énergies renouvelables ou l'accessibilité, par exemples.

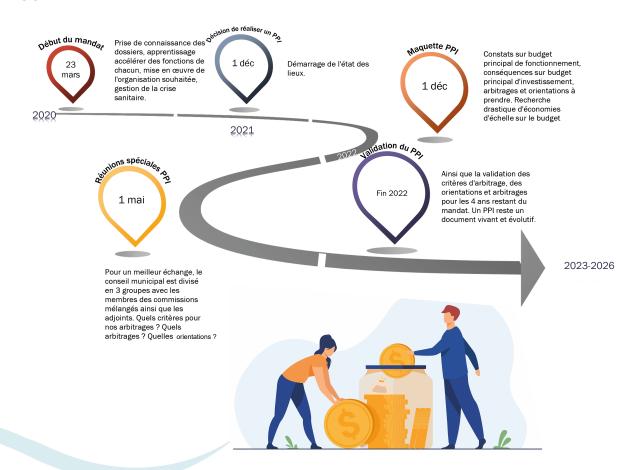
L'État attribue des subventions

La question légitime que vous vous posez sans doute au-delà de toutes ces informations, peu parlantes pour la majorité d'entre vous, est : « d'accord, mais qu'est-il prévu pour notre commune ou nos communes déléguées ? Quels projets sont prévus pour les habitants ? »

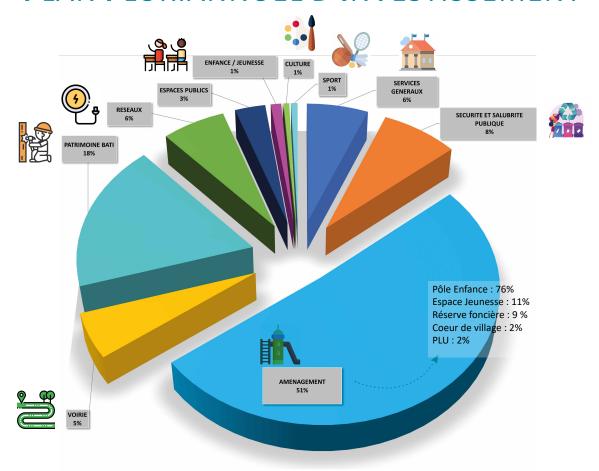
Nous allons donc aborder le sujet du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) et de ce qu'il contient. Nous parlerons également du PPI « voirie » Val-du-Layon dont la compétence est gérée par la CCLLA. Les choix de projets et les moyens mis en œuvre restent bien sûr à la commune.

• POUR LE PPI:

85%.

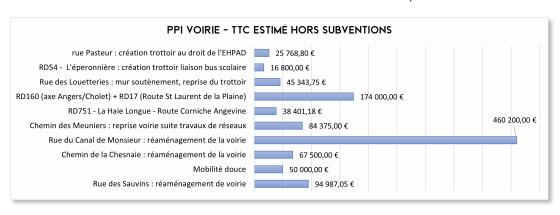


PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT



• POUR LE PPI « VOIRIE » :

Nous aurons « capitalisé » 733 300 € en fin de mandat avec les AC voirie. Pour vulgariser : AC = montant mis de côté tous les ans pour les travaux de voirie, la commune met 110 000€/an. Chaque année, l'excédent non consommé en N-1 s'ajoute aux nouveaux montants mis de côté en N+1 et ainsi de suite.



Sont programmés, chiffrés ou évalués pour environ 1 057 400 € de travaux à ce jour. Nous avons été notifiés de 47 600 € de dotations, depuis le début de mandat, pour les travaux de sécurisation de la RD160 et RD17 de St-Lambert-du-Lattay. Nous obtenons, hors subventions non encore sollicitées et hors TVA non récupérée, un manque de financement de presque 221 200 € que nous pourrons abonder par un fonds de concours (montant issu du budget général et versé à la CCLLA) si toutefois nous n'obtenions aucune autre dotation ou subvention avant la fin du mandat.

66

L'ensemble des travaux est programmé pour le mandat.

Pour 2022-2023 sont prévus les aménagements de sécurisation des deux RD160 et 17 de St Lambert ainsi que la traversée de la Haie Longue, ces trois voies posant de réelles problématiques de sécurité pour les habitants. Des aménagements provisoires ont

été installés mi-juillet sur la RD17 avant les travaux.

À noter que tous les projets intègreront les aménagements nécessaires à l'accessibilité et les mobilités douces (piétons, cycles).

Cela pourra, au début, paraître incohérent puisque nous pourrons trouver une portion de voie avec piste cyclable,

à la suite de travaux, avec rien en amont et aval.

La loi LOM oblige à intégrer les voies cyclables dans tous les projets d'aménagement de voirie. L'accessibilité est également obligatoire depuis de nombreuses années.

Au regard du nombre de kilomètres de voies à la charge des communes, cette obligation ne peut être mise en œuvre que progressivement sauf à avoir un budget beaucoup plus conséquent !

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes: Luce PETITEAU - Marina ACHARD

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Guy DEVANNE, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU

La saison estivale 2022 commence dans des conditions exceptionnelles.

Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous!

Le camping de la Coudraye se remplit de campeurs et de cris d'enfants sur les jeux et la piscine.

L'aire du Layon bat aussi son plein, c'est les vacances!

Élise, gestionnaire des campings et ses trois saisonnières en renfort* proposent un programme de loisirs pour les touristes qui fréquenteront les campings de la Coudraye et du Layon.

Le programme estival réservé pour nos campings c'est avant tout promouvoir le territoire. Chaque semaine nous réalisons des recherches pour proposer à nos clients un large choix des manifestations qui se déroulent autour des campings pendant la saison estivale.







* Eva ASSELINEAU, Amélie DENECHAUD et Lily LECU



Pour nos animations, nous allons proposer une fois de plus notre collaboration avec les vignerons volontaires, des dégustations de vins sur les campings avec les campeurs pour un moment de partage et de découverte pour certains. Une visite de cave est possible pour nos campeurs avec le vigneron de la semaine. Pendant les semaines de grande affluence, nous proposons une petite visite de Saint-Aubin-de-Luigné pour présenter les belles demeures, tout cela en concluant sur un verre de coteaux du Layon pour les personnes de +18 ans.

Pour les petits et les grands, nous proposons des animations adaptées avec la course d'orientation autour du camping de la Coudraye qui passe par le lavoir, le jardin des cinq sens, une cabane de vigne, etc. Nous réaliserons des ateliers de cuisine, de bricolage, de création, de jeux de sociétés. Nous réalisons du sur-mesure pour nous adapter à la clientèle présente sur nos campings chaque semaine".

Ce sera la dernière saison pour Élise à nos côtés. Nous la remercions pour son professionnalisme et lui souhaitons une très belle continuation et de belles réussites dans ses projets.

Nouvelles activités sur la commune

LES CISEAUX D'AMÉLIE

Changement de propriétaire au salon de coiffure de St-Lambert-du-Lattay, le salon "Édith coiffure" devient "Les ciseaux d'Amélie". Amélie vous accueille tous les jours selon les horaires d'ouverture suivants :

- lundi: 14h-19h
- mardi 9h-12h et 14h-18h
- · mercredi 9h-12h
- jeudi 9h-12h et 14h-19h
- vendredi 9h-19h
- samedi 8h-12h30

Les ciseaux d'Amélie Tel : 02 41 78 30 06

lesciseauxdamelie@gmail.com





Accompagnement Beauté & Bien-être du corps et de l'esprit de la Femme Par le Massage, l'Esthétique holistique et l'Énergétique







06.37.63.10.44 www.lessentiersdelharmonie.com 49750 Val-du-Layon

LES SENTIERS DE L'HARMONIE

Honorine, gérante des Sentiers de l'Harmonie a le plaisir de vous offrir des parenthèses uniques à travers les Massages, l'Esthétique Holistique et l'Énergétique.

Retrouvez le détail de ses différentes prestations sur :

https://www.lessentiersdelharmonie.com

Contact: 06.37.63.10.44

ou contact@lessentiersdelharmonie.com



Nouveau cocon de bien-être spécialisé dans l'accompagnement du Féminin sur votre commune.



RÊVE D'ORIENT, UNE NOUVELLE APPROCHE DES SOINS DE BEAUTÉ BIO & SOCIO-ESTHÉTIQUE

Depuis le mois de mai, me voici installée dans votre jolie commune de St-Aubin-de-Luigné, pour vous inviter à prendre soin de vous dans mon espace cocooning, à l'Atelier du Bien Être, 66 rue du Canal de Monsieur.

Je vous propose des soins corporels holistiques et personnalisés, pratiqués uniquement avec la délicatesse du toucher manuel.

Mes mains travaillent avec des produits naturels et biologiques, parce qu'ils nous apportent le meilleur du vivant. Je privilégie également les produits locaux avec les Douces Angevines, dont les cosméto-fluides précieux agissent en synergie avec notre peau, elle-même constituée de fluides. Leurs rituels sont un régal pour tous les sens.

Offrez un voyage au pays du bien-être. : des bons cadeaux, pour toutes les occasions, ou tout simplement pour faire plaisir, sont à votre disposition.

Au grand bonheur de vous accueillir, de vous renseigner.

Rêve d'Orient - Marie-Pierre Bondon Cordonier L'Atelier du Bien Être 66 rue du Canal de Monsieur St-Aubin-de-Luigné 49190 VAL-DU-LAYON http://www.institut-revedorient.fr revedorient.institut@gmail.com - 06 03 86 21 33



Cisv Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints: Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission: Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Jacques DERVIEUX, Franck LANNUZEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

RETOUR SUR LE CHEMIN DES FOLIES!

Val-du-Layon a accueilli sur les bords du Layon à St-Aubin-de-Luigné les 20 ans décalés de Villages en scène le 11 juin : sur le « sentier des folies », 300 cyclistes ont parcouru plus d'une dizaine de kilomètres entre nos deux communes déléguées en appréciant de nombreuses scénettes réalisées par des artistes professionnels, mais aussi et surtout des acteurs amateurs Layonvalois ou sympathisants.

La soirée a été ensuite animée par plusieurs spectacles pour la plus grande joie des nombreux spectateurs. La nuit s'est poursuivie en musique.

Une grande réussite avec un grand merci à tous les bénévoles de nos deux communes (Comité des Fêtes, Amicale Laïque, citoyens bénévoles, élus) qui préparaient cette fête depuis le mois de janvier.

Merci également à "Villages en Scène" qui nous a fait confiance.

La deuxième édition de se prépare!

Layon en Poésie

Elle aura lieu les **10 et 11 septembre en après-midi**. Au programme, déambulation théâtralisée avec la compagnie Chauffe-brûle :

- Sur le sentier poétique de St-Aubin-de-Luigné, le samedi 10 septembre après-midi;
- Sur le nouveau sentier poétique à St-Lambert-du-Lattay à partir du Musée de la Vigne et du Vin et jusqu'au jardin des cinq sens, le dimanche 11 septembre après-midi.

Vous avez ravi nos 5 sens ! François
Que ça fait du bien de la fantaisie
et de la convivialité ! Laccica
Bon anniversaire Villages en Scène,
continuez à nous faire rêver ! Chantal





















Retour sur l'escape game "Mission pollinisateurs"

Grand succès pour ce nouvel escape game, de sensibilisation à la biodiversité, organisé par des membres de l'équipe de la bibliothèque de Saint-Aubin-de-Luigné, les 17,18 et 19 juin. 62 joueurs sont venus relever le défi!

Un très grand merci à la « scientifique excentrique », Valérie CHALUMEAU et son « assistante dévouée », Stéphanie PATARIN, pour l'énorme travail de préparation et l'excellent moment ludique qu'elles nous ont fait partager !

A renouveler assurément...





Bull'en Layon

Le prix Bull' en Layon 2021-2022 à destination des adultes amateurs de bandes dessinées, est maintenant clôturé. En début d'année scolaire, dix bandes dessinées étaient en compétition. Les lecteurs ont élu cette année :

- 1. La cage aux cons de Matthieu Angotti
- 2. Malgré tout de Jordi Lafebre
- 3. Radium girls de Cy

Si vous n'avez pas pu participer au prix, Bull' en Layon revient entre septembre 2022 et juin 2023, avec une nouvelle sélection.



Rallye des P'tites bulles

Le "rallye des P'tites Bulles", destiné aux enfants, est terminé. Nous tenons à remercier tous les participants qui ont lu les dix BD en compétition et qui ont répondu au questionnaire.

Les deux gagnants de Val-du-Layon sont Matthieu CHALUMEAU et Lilo PRIEUR. Nous félicitons chaleureusement nos deux gagnants qui ont eu la chance de remporter un bon cadeau à dépenser à la librairie "Repaire des héros" à Angers.

des P'tites Bulles! Du 18 septembre 2021 au 25 juin 2022 proposé par des pibliothèques du territoire Laire Layon Aubance. Pour les 12 pour les 13 les 5 BD et réponds aux questions du livret. Des cadeaux à gagner!

Animation "Mission potager"

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection de la nature, abordée cet automne



dans les bibliothèques de Loire Layon Aubance, les bibliothèques de Val-du-Layon vous proposent en partenariat avec la communauté de communes, des animations complémentaires sur ce thème :

A Saint-Aubin-de-Luigné, une soirée jeux le 21 octobre 2022, avec des jeux de société pour tous âges et un coin jeux pour les plus petits.

Nous vous tiendrons plus amplement informés d'ici là, pour son déroulement...



A Saint-Lambert-du-Lattay, pendant tout le mois d'octobre, la médiathèque accueille une exposition sur le thème du potager.

Adaptée aux enfants, cette exposition interactive propose jeux et instructions autour des fruits et légumes de saison.

Venez en apprendre plus sur ce qui se trouve dans vos assiettes!

Vous souhaitez
consacrer un peu de
votre temps libre à l'accueil en
bibliothèque et aimez conter des
histoires aux enfants ? Il vous suffira de
vous libérer une matinée par mois entre
novembre et juin, et présenter un ou deux
albums de votre choix.

N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires de Val du Layon, Ariane et Alix, pour en savoir plus... Héloïse, lors d'un accueil de classe, a invité un animateur de L'Alliance des Lions d'Anjou. Entièrement costumés, ils ont totalement captivé les enfants avec des histoires de chevaliers et de tournois!



De nouvelles lectures et de nouveaux jeux... ········

La médiathèque de Saint-Lambert-du-Lattay participe au comité lecture organisé par le Bibliopôle (bibliothèque départementale du Maine et Loire), pour vous proposer des nouveautés. Lisez et donnez-nous votre avis sur des romans adultes publiés l'année dernière ou cette année.

Venez aussi découvrir nos nouveaux romans, BD, albums, jeux... et nouvelles malles!

Bel été et bonnes lectures!







Retrouvez les coordonnées et horaires des bibliothèques en dernière page.

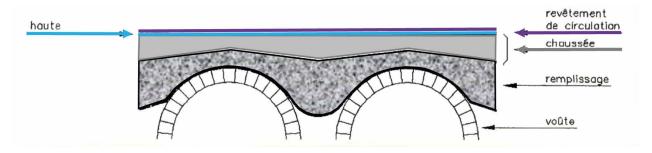
Vbedda Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints: Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Guy DEVANNE

Membres de la commission : Yann THIBAUDEAU, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Marie MARRIE, Frédéric PATARIN, Sébastien VERDIER

Pont de Saint-Aubin-de-Luigné : relier et assurer une continuité piétonnne entre les deux rives.

L'ouvrage qui permet à la route départementale 106 de franchir le Layon va nécessiter prochainement des travaux de réfection de son étanchéité. Pour cela, le choix a été fait, par les services du département, de réaliser une étanchéité haute qui sera positionnée à proximité du revêtement de surface (cf. schéma ci-dessous).



Exemples de travaux similaires menés sur le pont de Seiches-sur-Loir :



Mise à nu du tablier



Pose de l'étanchéité



Pose des réservations pour les concessionnaires



Décaissement de la chaussée



Réfection finale de la couche de roulement

Ce choix permet de limiter les travaux de déconstruction, et par conséquent la durée globale du chantier. Les concessionnaires actuellement présents sur le pont ont été consultés. Selon l'état de leur réseau, possibilité leur est ainsi donnée de réaliser, en parallèle, les opérations nécessaires à la réfection de leurs conduites.

Pour l'intervention départementale, elle est confiée à l'entreprise ATS. En lien avec la municipalité, il a été convenu de débuter l'intervention à l'occasion des prochaines vacances de la Toussaint.

Le pont sera alors entièrement fermé à la circulation automobile pour une période estimée à trois semaines*.

Les restrictions en eau en 2022

Le préfet met en place des mesures de restrictions sur certaines zones d'alerte afin de ne pas aggraver la situation, de préserver l'état des milieux naturels et de conserver des capacités d'usage pour les mois à venir.

Les arrêtés "sécheresse" sont prescrits pour une durée limitée, sur un périmètre déterminé. Les quelques précipitations orageuses de la mi-juin ont quelque peu bénéficié aux milieux, cependant elles n'ont pas touché le territoire de façon homogène. L'épisode de canicule de la fin juin a quant à lui accentué les effets de sécheresse et les pressions.

Le préfet de Maine-et-Loire décide en conséquence de maintenir et de placer des mesures de restrictions sur certaines zones d'alerte afin de ne pas aggraver la situation, de préserver l'état des milieux naturels et de conserver des capacités d'usage pour le reste de la saison (source : communiqué de presse du préfet de Maine-et-Loire du 22/09/2022).

Il est donc urgent que les particuliers, les collectivités et les professionnels accordent laplus grande attention à l'usage quotidien de l'eau en se limitant au stric nécessaire.

66

A défaut d'une prise de conscience collective face à cette situation, des mesures beaucoup plus restrictives pourraient être prises.

Restrictions des usages de l'eau en état d'alerte sécheresse :



CHANTIER

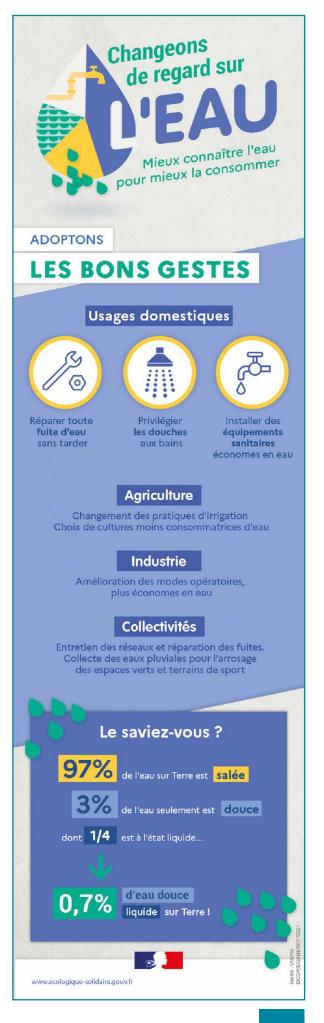
Rue de périnelle à St-Lambert-du-Lattay :

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du 12 juillet au 20 septembre 2022.

La rue sera fermée et le stationnement interdit selon l'avancement des travaux.

La rue de la Fontaine des Sarrazins sera également inaccessible durant cette période.





ASE | Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adioints: Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission: Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU,

Yann THIBAUDFAL

Affaires sociales - CCAS

La levée des contraintes sanitaires a permis au CCAS d'organiser un certain nombre d'évènements et de reprendre ses services habituels.

En effet, le 14 mai dernier, dans la salle Jean de Pontoise, la chanteuse Emmanuelle AUDIBERT est venue faire un concert participatif suivi d'un cafébrioche. Les participants ont pu apprécier des chansons de leur jeunesse, chanter et danser aussi.

Des ateliers nutritions ont été proposés par la MSA au mois de février à la maison du vin, et actuellement des ateliers numériques permettent à 16 personnes, tous les mardis jusqu'au 19 juillet, de s'initier à l'informatique.

D'autres ateliers Forma.Clé devraient se mettre en place après l'été pour ceux qui le souhaitent (voir article page suivante).

Le CCAS reste vigilant aux personnes seules, isolées notamment pendant les périodes de canicule et active ses contacts pour joindre ou rencontrer ces personnes afin de s'assurer qu'elles se portent au mieux au regard de la situation.



Le transport solidaire a repris son fonctionnement d'avant Covid permettant aux personnes sans moyen de locomotion, ponctuellement ou de façon définitive, de se déplacer.



Nous nous sommes réunis au mois de mai pour établir un bilan et préparer l'avenir en terminant par un verre de l'amitié. Comme l'an passé, une famille sera accueillie au camping de St-Lambert-du-Lattay dans le cadre de notre partenariat avec l'association "Vacances et familles".

La semaine bleue du 3 au 9 octobre est en préparation avec les communes voisines (Mozé/Louet, Denée, Rochefort/Loire) pour proposer des animations diverses sur notre territoire.

Enfin, la banque alimentaire et l'accueil dans le local SDF fonctionnent toujours pour apporter une aide aux plus fragiles.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire fonctionner tous ces services.

Pour les seniors





ATELIER "PIED" : PROGRAMME INTÉGRÉ D'EQUILIBRE DYNAMIQUE

Proposé par la Fédération Française « Sport pour Tous », ces ateliers ont pour but d'améliorer l'équilibre, la force des jambes, prévenir les chutes, maintenir sa forme et adopter les bons comportements sécuritaires... (12 à 15 personnes par groupe).

Nous vous proposons douze séances d'1h30 à raison d'une ou deux fois par semaine, salle Jean de Pontoise.

- Les lundis 12, 19 et 26 septembre 2022,
- Les lundis 3, 10, 17 et 24 octobre 2022,
- Les lundis 7, 14, 21 et 28 novembre 2022,
- Lundi 5 décembre.

Le reste à charge des participants sera de 10 € pour l'ensemble de l'atelier. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître dans nos mairies.

ATELIER INITIATION NUMÉRIQUE

A la demande du CCAS de Val-du-Layon, l'organisme

6

de formation Forma.
Clé propose une action
gratuite dont l'objectif est
d'accompagner tout public
éloigné du numérique et de
développer l'autonomie dans
la vie quotidienne.

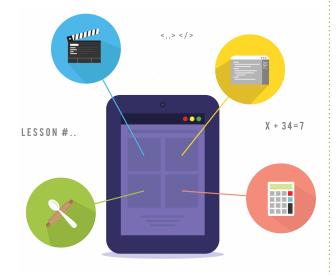
Cette action se déroule sous forme d'ateliers, pour une durée de 2h avec

un effectif de six personnes maximum. Nous vous accueillons sur les communes de Mozé-sur-Louet et Val-du-Layon. Nous pouvons aussi proposer des ateliers individuels au domicile pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité.

Les thématiques abordées sont très variées. La formatrice adapte son contenu en fonction des demandes : utiliser un PC portable, une tablette, un smartphone ; utiliser une boîte mail ; classer des photos ; utiliser le GPS ; effectuer des recherches Internet ; ...

Si vous êtes intéressés, alors, n'hésitez pas à appeler Le CCAS de Rochefort-sur-Loire pour être pré-inscrits. Lorsque nous aurons fixé les dates définitives avec Forma.Clé, nous vous rappellerons pour leur transmettre et procéder à l'inscription définitive sur la ou les dates qui vous conviennent :

- à Mozé-sur-Louet : les mardis 20 et 27 septembre, 4 et 11 octobre, 15 et 22 novembre 2022,
- à Val-du-Layon: mes vendredis 23 et 30 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 9 et 16 décembre 2022.



Pour le CCAS de Val-du-Layon : Marion LE CAROUR,

Chargée d'accompagnement social et d'animation CCAS de Rochefort sur Loire - 02.41.78.75.17

Horaires d'ouverture :

- Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h30
- Mercredi 9h-12h30
- Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h
- Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h

Enfance: coup d'oeil sur les mercredis!

En cette fin d'année scolaire, les enfants de Val-du-Layon se sont rencontrés lors d'une journée "inter-centres".

Conviés dès le matin, par petit groupe, à un rallye photos effectué dans les rues de St-Lambert-du-Lattay, ils ont ainsi pu parcourir la commune et ses différentes structures : mairie, bibiliothèque...

L'après-midi était réservé à des jeux de sociétés et de jeux de connaissance pour les grands, afin d'apprendre davantage à se connaître. Pour les plus jeunes, chansons et histoires étaient à l'honneur.

L'esprit de la journée était sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Tous les enfants étaient ravis de leur journée.





Jeunesse: zoom sur les vacances!

La jeunesse sur le "chemin des folies"!

Le 11 Juin dernier, St-Aubin-de-Luigné accueillait un évènement de taille : le "Chemin des folies".

Un petit groupe de jeunes a souhaité y participer. Tous vêtus de costume de lapins, ils ont réalisé leur chorégraphie tout l'après-midi pour ravir les spectateurs. Ce fut une très bonne expérience pour tous et leur implication s'est montrée sans faille. Super souvenir !

Eté 2022:

Cet été, l'espace jeunesse de la commune propose plusieurs sorties pour nos ados : piscine, paintball, activité nautique... Ainsi que des activités en tout genre : journée street art, journée japonaise, activités inter-centre et jeux à gogo.

Cette année, à la demande des jeunes, nous mettons en place notre premier séjour depuis la reprise de l'activité jeunesse. Les jeunes vont pouvoir profiter de 5 jours et 4 nuits, du 18 au 22 juillet, à la Rochelle, pour se ressourcer en bord de mer et réaliser de nombreuses activités : visite de l'aquarium, baignade, accrobranche, bouée tractée,...

Ils vont également pouvoir participer à la vie en collectivité sous toutes ses formes : cuisine quotidienne, courses, vaisselle,... De quoi parfaire un esprit d'équipe et une cohésion au sein du groupe "jeunes" de la commune.

Grâce à la vente de saucisson effectuée en fin d'année dernière, les jeunes à cette initiative partiront une journée complète, tout frais payés, au Puy du Fou!

Une belle récompense pour cette action rondement menée!

RENTRÉE 2022-2023:

Et déjà la rentrée! Si votre ado rentre en 6ème ou s'il n'est jamais venu à l'espace jeunesse, un simple dossier d'inscription est à remplir (disponible via le QR Code ci-dessous). Il pourra ensuite profiter d'activités tout au long de l'année!

Durant les vacances scolaires, les activités varient et prennent forme selon les envies de jeunes. Sur les périodes scolaires, les ouvertures libres dans nos locaux continuent.



lci pour télécharger le dossier d'inscription



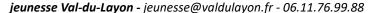






Retrouvez le programme de cet été ici :



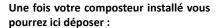




3RD'Anjou : le compostage en quelques mots

En moyenne, les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, déchets de jardin) représentent près d'1/3 de ce que nous jetons. Dans la poubelle, c'est l'équivalent de 30 à 50 kg par habitant chaque année. Le compostage représente une action phare pour réduire sa quantité de déchets.

Pour composter vos biodéchets, vous pouvez réaliser un tas dans un coin de votre jardin ou utiliser un composteur. Dans ce dernier cas, les 3RD'Anjou peuvent vous en mettre un à disposition. Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques de compostage de 30 minutes environ au terme desquelles le composteur vous sera remis. N'hésitez pas consulter le site internet des 3RD'Anjou car l'inscription est obligatoire. La participation de 20€ pour un composteur de 300 L environ, sera facturée sur votre redevance incitative du semestre en cours.



- Les déchets de cuisine: épluchures, coquilles d'œufs écrasées grossièrement, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, agrumes, etc,
- Les déchets de jardin : tontes de gazon (en petite quantité), feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, les petits branchages, etc,
- Les déchets de maison: mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, mandrins de papier toilette, plantes d'intérieur, etc.

À l'inverse, vous ne pourrez pas y déposer:

- Les produits synthétiques nonbiodégradables : verre, métaux, plastiques, tissus synthétiques, contenu des sacs d'aspirateur, etc,
- Les couches-culottes,
- Les bois vernis ou peints : les bois de menuiserie ou de charpente, presque toujours traités chimiquement,
- Les produits chimiques (huile de vidange, etc.) de façon générale. N'oubliez pas que nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les bacs adéquats ou en déchèterie,
- Afin d'éviter d'attirer les rongeurs, ne pas déposer de viandes, de poissons, de crustacés ou encore de coquillages, etc.







Astuce

La pelouse peut également être déposée au pied des arbustes et des haies afin de conserver l'humidité et de limiter la pousse des herbes sauvages tout en apportant de la matière organique.

Après quelques mois et un peu d'attention vous pourrez utiliser le compost produit pour fertiliser votre terrain ou votre jardin. Vos fleurs et vos légumes vous remercieront!



Pour toute demande de renseignements, contacter directement les 3RD'Anjou au 02 41 59 61 73.



LES LOURDES CONSÉQUENCES DU DÉBRIDAGE D'UN 50 CM³

Débrider (ou kiter) un scooter est illégal. Rouler avec entraine diverses amendes et la confiscation du véhicule. Le scooter n'étant pas conforme, votre assurance cyclo ne vous couvrira pas du tout en cas d'accident. Et les accidents avec scooter débridé, ça arrive malheureusement trop souvent.

Pourquoi ne faut-il jamais débrider un 50 cm³? Rien de plus simple que de débrider un 50 cm³, rien de plus dangereux non plus! Ni les freins, ni les suspensions, ni le châssis ne sont adaptés à une vitesse dépassant les 45 km/h. Pratiquement, cela signifie que le scooter ne pourra pas freiner correctement en cas d'arrêt d'urgence. Et nous savons tous que la distance de freinage n'est pas la même à 45 ou à 110 km/h.

Au mieux, vous risquez:

- 135 € d'amende pour conduite d'un véhicule non conforme (7.500 € en cas de revente d'un 50 cm³ débridé),
- 68 € pour le bruit excessif,
- jusqu'à 1.500 € en cas de kitage du scooter,
- 3.750 € d'amende pour conduite sans assurance (un scooter débridé n'est jamais couvert par l'assurance),
- la confiscation du deux roues.

Au pire, c'est la chute. Là, il n'est plus question d'argent...



Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets

Comment me protéger?











Je mange en quantité suffisante



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je mouille mon corps



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Je fais des activités sans effort

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte, j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**. Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Quels sont les effets de la chaleur?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les associations

Comité de junelage

Quand l'Argent rencontre l'Emeraude, c'est tout Val-du-Layon qui brille! 25 ans et 40 ans de jumelage entre notre commune et celles de Kenton (Angleterre) et Linkebeek (Belgique) valaient bien ces 4 jours intenses de fête étincelante.

C'est autour d'un vin d'honneur offert par le syndicat des viticulteurs de St-Lambert-du-Lattay que les festivités ont commencé. Bien que novice dans cette aventure, notre maire délégué, Rémi PEZOT, perçoit intuitivement très vite le sens précieux de ces retrouvailles fraternelles et le fait ressentir dans son discours de bienvenue. Yves GHÉQUIÈRE, Maire de Linkebeek, souligne quant à lui la belle réussite de ce jumelage puisque, je cite : « le président du comité de jumelage de Linkebeek est un enfant de St-Lambert-du-Lattay et la présidente du comité de St-Lambert-du-Lattay est une enfant de Linkebeek ».

Il remet ensuite, en cadeau à la municipalité, un tableau, enveloppé dans le drapeau aux armoiries de la commune, du peintre Linkebeekois Jules LISMONDE.

Après une soirée en famille, un premier départ a lieu le vendredi matin dès 9h30 en direction de Montjean sur Loire pour une balade brillamment commentée par Jean PATRICK, capitaine du bateau « La Ligériade ». Une bonne partie du groupe se retrouve pour le repas du midi, dans une ambiance radieuse pendant que d'aucuns préfèrent s'attabler autour d'un pique-nique tout aussi rayonnant. L'après-midi s'achève par la visite de « Cap Loire ».

Le deuxième départ à 13H30 entraine une autre troupe pétillante vers le somptueux parc oriental de Maulévrier.

La soirée de gala organisée dans une salle des sports transformée en salle des fêtes est l'occasion pour les délégations belges et anglaises de prendre la parole pour évoquer le futur de nos relations. Elle permet également à tous les participants de se retrouver autour d'un repas aux couleurs angevines concocté par le traiteur HAMARD et animé par le groupe non moins sémillant « Sista Flow ».

Samedi matin, sur invitation de l'animatrice, une petite délégation du comité a le plaisir de se rendre à la Maison de retraite de St-Lambert-du-Lattay (décorée pour l'occasion aux couleurs des 3 villes jumelles), accompagnée du Maire de Linkebeek et de Rachel et Richard WALFORD (from Kenton) pour rencontrer quelques pensionnaires qui ont vécu la première fête de jumelage en 1981. Marie-Jo, la dynamique animatrice, nous accueille chaleureusement et nous permet d'échanger avec quelques-uns, un doux moment de souvenirs pour chacun d'entre nous. Si la jeunesse est l'avenir du jumelage, le 3ème âge reste le gardien de l'Histoire de cette aventure et de cette mémoire commune.

Pendant ce temps, une équipe de choc composée des membres du comité de jumelage, mais aussi de bénévoles spontanés a transformé la salle des sports en salle de jeux (en bois, merci à Ludo Ludam). Nous sommes prêts à accueillir nos invités autour d'un traditionnel repas fouaces et continuer la journée dans une ambiance conviviale et ludique.

Et puis, le dimanche, jour de départ pour nos hôtes, est arrivé très vite...

Après la fête, le rangement... Celui-ci s'est effectué avec le concours d'une quarantaine de bénévoles ; l'occasion de remercier chaleureusement ici toutes ces personnes qui ont œuvré pour la réussite de ces 4 jours ainsi que les familles qui ont accueilli leurs jumelés belges ou anglais.

Reste dans les esprits de tous ceux qui ont participé à ces journées lumineuses une armada de souvenirs ; ce jumelage a affirmé notre envie de solidarité. Au-delà de nos différences, c'est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

LAMBERT DU LATTA

plaque installée sur le

banc, place Linkebeek

Pour le comité de Jumelage,

Gene DAVY



Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

La période estivale démarre!

A partir du 1er Juillet, le Musée sera ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h! En plus de la visite libre, des Visites-Dégustations auront lieu tous les mercredis et les dimanches à 15h30.

Cette été, l'atelier famille 7-12 ans prend l'air : nous vous proposons un rallye à faire en famille à la découverte du patrimoine viticole de Saint-Lambert-du-Lattay — les mercredis des vacances scolaires à 15h30.

Sans oublier l'atelier « drôles de bobines » pour les 3-6 ans tous les mercredis des vacances à 10h30.

Et voici la programmation des différents évènements au Musée (les réservations sont conseillées, le nombre de places étant limité) :

ARCHITECTURE VITICOLE À VÉLO

• Le mardi 9 août à 15h00

Partez pour une balade découverte à vélo! Chaque vignoble a une architecture qui lui est propre. En compagnie d'Héloïse, médiatrice du musée, découvrez les paysages et l'architecture viticole de Saint-Aubin-de-Luigné. Autant d'histoires qui retracent l'évolution du village et du vignoble au fil des siècles.

2h de visite à vélo.

Point de départ : Saint-Aubin-de-Luigné, en face de la mairie. Tarifs : adulte : 6€ / enfant (7-14 ans) : 3,50 € / enfant - de 6 ans : Gratuit / forfait famille (2 adultes, 2 enfants et plus) : 15 €

Merci de venir, équipé de votre vélo et d'une tenue adaptée à la météo! Possibilité de louer un vélo électrique chez "1tour2roues", à Saint-Aubin-de-Luigné au 07 69 41 69 24, par exemple.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - ARCHITECTURE VITICOLE À PIED

• Le dimanche 18 septembre à 15h00

Partez pour une balade découverte à pied! Chaque vignoble a une architecture qui lui est propre. En compagnie d'Héloïse, médiatrice du musée de la vigne et du vin d'Anjou, découvrez le patrimoine bâti et les paysages viticoles de Saint-Aubin-de-Luigné. Autant d'histoires qui retracent l'évolution du village et du vignoble au fil des siècles.

2h de visite à pied. Tarif : gratuit

Point de départ : La mairie de Saint-Aubin-de-Luigné.

WEEK-END VENDANGES

• Le week-end du 8 et 9 octobre

Le week-end vendanges est de retour au musée! Les 8 et 9 octobre prochains, vivez l'expérience des vendanges en compagnie d'un vigneron qui partagera avec vous ses souvenirs et ses techniques de vendangeur. Petits ou grands, tous sont attendus pour partir à la recherche du raisin dans les vignes cultivées de façon biologique! Après les vendanges, nous retournerons au Musée pour presser les raisins fraîchement cueillis et déguster le jus tout juste pressé!

Programme complet et tarifs disponibles courant de l'été.

CONFÉRENCE « LE VIGNOBLE D'ANJOU FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

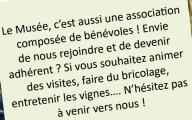
Clôture de saison – 25 Novembre

Avec Etienne NEETHLING, enseignant-chercheur à l'ESA.

Avril 2021, le vignoble est en bourgeons mais les vignerons, quant à eux, sont inquiets. Le gel menace leur récolte. C'est l'effervescence : chacun essaye de trouver une solution pour lutter contre les températures négatives de mère nature... En vain, pour certains.

Pour évoquer ce sujet, nous avons fait appel à un expert, Etienne NEETHLING, enseignant-chercheur à l'École Supérieure d'Agriculture, pour évoquer l'adaptation de la viticulture au changement climatique. Des vignerons interviendront pour présenter des solutions existantes.

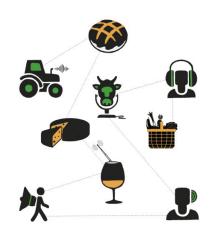
Tarif: Gratuit





Plus d'informations et réservations sur notre site internet : www.musee-vigne-vin-anjou.fr/billetterie

MARCHÉ INOUÏ



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

MARCHÉ SONORE & CULINAIRE

> SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ <

Marché inouï

Le Marché Inouï remet le couvert!

Après une belle première du Marché Inouï en juillet 2021, une deuxième édition mijote.

Ce marché sonore et culinaire aura lieu le samedi 17 septembre 2022, toujours à Saint-Aubin-de-Luigné, au bord du Layon à la "Cabane à Pain".

Retrouvez des producteurs, artisans et créateurs locaux. Pour cette journée, la compagnie artistique "Atelier de Papier" compose un menu spécial et invite "Les Entrelacés", festival des Arts de la Rue à Lassay-les-chateaux en Mayenne, à venir cuisiner ensemble.

Des surprises sonores seront servis en amont du marché dans des lieux du village.

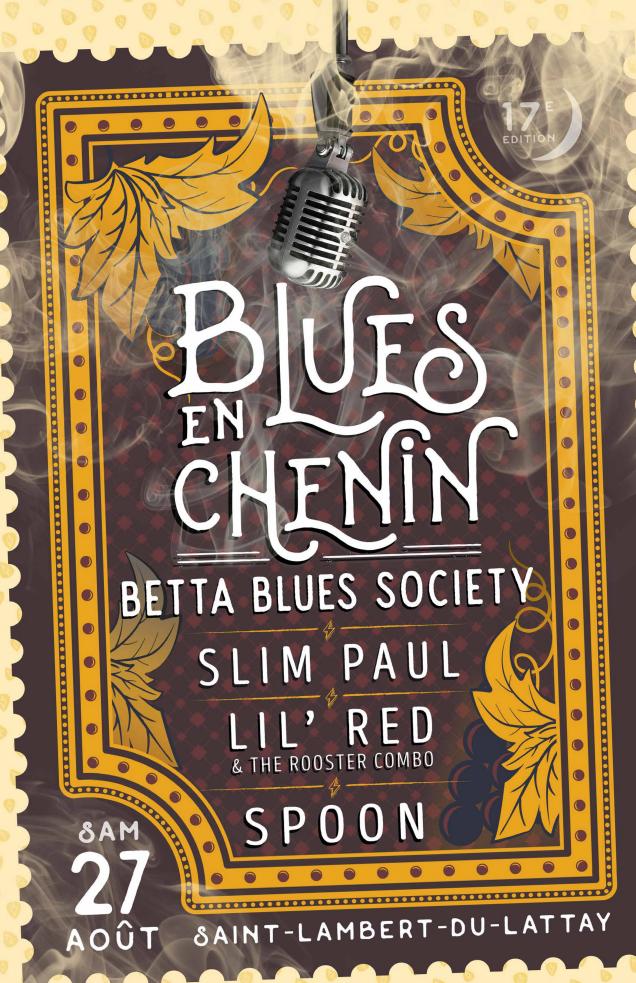
Retrouvez le menu détaillé bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Restauration et buvette sur place permettront de prolonger l'après-midi et de profiter d'un concert en soirée.

Si vous souhaitez aider à la préparation de cet événement, n'hésitez pas à vous faire connaître à la "Cabane à Pain" à Saint-Aubin-de-Luigné.

L'équipe du Marché Inouï





Parc Ludovic PIARD - à partir de 18h
RESTAURATION & BILLETTERIE SUR PLACE (SANS RÉSERVATION) - entrée 17€ - étudiant, demandeur d'emploi 14€ - moins de 16 ans 2€

















Comité des fêtes

Le comité des fêtes a enfin repris ses activités!

Le 15 Mai dernier avait lieu le vide-grenier dans le parc Ludovic Piard à St-Lambert-du-Lattay, malgré un temps incertain, environ 100 exposants étaient présents

Cet évènement a permis de réunir un maximum de personnes et permis à la commune d'être animée. Ce fût un lieu de rencontre, de convivialité comme on en a peu connu depuis ces deux dernières années.

Le 11 Juin, nous avons participé aux 20 ans de Villages en Scène qui avaient lieu à St-Aubin-de-Luigné au bord du Layon. Ce fut pour nous l'occasion de nous associer avec l'Amicale Laïque de St-Aubin-de-Luigné : une journée riche en rencontre, de rire et de travail.

CINÉMA PLEIN-AIR, le 3 septembre : programme de la soirée

- 18H30 : Ouverture de la billetterie
- Apéro-concert sur fond musical: THINK TK



Espace restauration sur place

- 19H30 Installation des invités sur les transats (Placement libre)
 - 20h30 Début des bandes-annonces
 - 21h00 Début de la séance "L'appel de la forêt"
 - 23h00 Fin du film
 - 23H15 Feu d'artifice

Pour financer cette belle soirée, nous sommes toujours en recherche de partenaires financiers, si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à nous contacter.

Pour que le Comité des Fêtes puisse organiser des festivités et animer la commune il nous faut pour cela plus de bénévoles (même ponctuellement), nous sommes une équipe dynamique, motivée et toujours prête à accueillir de nouveaux membres.

3 sept.

18h30 apéro-concert ThinkTK

23h feu d'artifice gratuit

21h début du film

Nous proposons à la location du matériel : barnums, friteuses, etc.

Nous sommes présents également afin d'aider les différentes associations de Val-du-Layon dans l'organisation de leurs manifestations.

Pourquoi pas une fête de Val-du-Layon?



Pour tous renseignements, contactez-nous:

- 07.49.72.82.31
- 06.76.99.00.64
- (responsable matériel Régis GRÉMOND)
- par mail comitedesfetessIdl@gmail.com



PARC LUDOVIC PIARD



Amicale laïque

Merci aux bénévoles !!!

Le mois de juin a été, pour l'Amicale, riche en manifestations :

- Vide-grenier le 5/06,
- Participation aux 20 ans de Villages en Scène le 11/06,
- Fête de la musique le 25/06.

La bonne humeur, les rires et les sourires sur les visages ont égayé ces journées. L'organisation de chacun de ces événements a été une réussite grâce à la présence et à la motivation de bénévoles toujours plus nombreux et nous les en remercions chaleureusement!

Après ce mois très intense, l'équipe de l'Amicale a décidé de prendre un peu de repos bien mérité pour mieux repartir avec un « Resto à la maison » dès la fin septembre, une fête de la bière courant octobre et un concours de palets le 9 décembre 2022.

Nous vous retrouverons donc avec grand plaisir à la rentrée!

L'équipe de l'Amicale Laïque

Membres du Comité des fêtes et de l'Amicale laïque











Maison de la nature

Le samedi 11 juin une séance de découverte sur le thème "les petites bêtes de l'eau" a eu lieu au bord de l'Hyrôme. Six enfants y ont participé avec grand bonheur.

Ce "Club Nature", proposé aux enfants à partir de 7 ans, se déroulera chaque mois, à compter de septembre, pour la période 2022-2023. Il sera proposé aux enfants de découvrir les secrets de la nature à travers des observations, des jeux, des bricolages et des expérimentations. Vous pouvez vous inscrire en laissant vos coordonnées à l'adresse courriel suivante : maison.nat.layon@gmail.com.

Des informations vous parviendront par l'intermédiaire d'affichage et d'intra-muros.

Tarifs: 80 € pour l'année + 10 € d'adhésion par famille.



TROC' automnal

boutures, plants & graines



Deux fois par an, la Maison de la Nature organise un "Troc boutures, plants & graines", au printemps et à l'automne.

Le prochain aura lieu le :

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 DE 10H À 13H, à proximité du camping à Saint Aubin de Luigné.





Une fois par mois Les Samedis matin de 10h à 12h sauf pour le 17juin, heure à préciser.

Programme susceptible d'être modifié selon le temps et les envies du groupe :



<u>10 septembre</u> : Contes et découvertes des arbres

8 octobre : Richesses de la Haie

<u>19 novembre</u> : **Indices de présence** pour pister les animaux

3 décembre : A la découverte des nids



<u>14 janvier</u> : J'observe les oiseaux

<u>11 mars</u> : **Autour de l'Hyrôme** (qualité de l'eau et du milieu naturel)



8 avril : Chercher la petite bête (insectes et autres animaux)

<u>6 mai</u> : Les fleurs du printemps

17 juin : Les animaux

<u>1 juillet</u> : A la recherche de l'animal mystère...

Mature et patrimoine

Randonnée en famille, « A la découverte de l'Espace Naturel Sensible »

En 2021, la commune de Val-de-Layon s'est engagée dans une démarche partenariale et intercommunale visant à élaborer un plan de gestion qui permettra d'animer de préserver et de gérer son Espace Naturel Sensible Départemental « Vallée du Layon ». Cette démarche est un engagement fort et riche de sens pour notre territoire.

Dans ce cadre, le Syndicat Layon-Aubance-Louet en partenariat avec le Département de Maineet-Loire et l'entreprise BiodivArt, organise une marche au bord du Layon.

Cette randonnée de 7 km, entre coteaux, terre et eau, est accessible à tout type de marcheur. L'histoire, la vie et la biodiversité de cette rivière n'auront plus de secret pour vous !

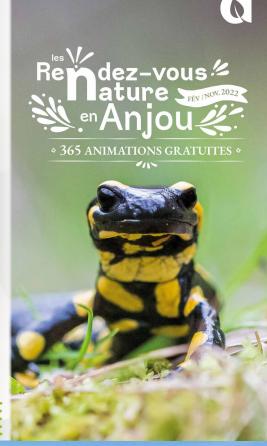
Rendez-vous le samedi 8 octobre 2022 de 9h00 à 13h00

- Départ du Tiers-Lieu « Clos des Saulaies » 1 le Defay à Saint-Aubin- de-Luigné,
- Possibilité de pique-niquer sur place.

Inscrivez-vous sans plus attendre!

Renseignement et réservation :

Thibaut CARON au 06 74 49 10 30 ou biodivart@ecomail.fr





Ogec Ecole St Joseph St-Aubin-de-Luigné



Comme prévu, les travaux de la classe maternelle ont débuté en mai 2022. Un grand merci aux parents qui ont rejoint notre équipe pour prêter main forte!

Le planning a été respecté et nous avons pu :

Déménager la classe et la réaménager dans le Cercle Saint Louis.

Un immense merci aux enseignants et aux enfants qui avaient fait une grande partie du travail!

Démolir entièrement la cloison entre la salle de classe et la salle de motricité

Démonter et brûler l'ensemble du parquet (selon les obligations relatives à la présence de la mérule*).



*la mérule est un champignon qui provoque le pourrissement du bois



Piqueter une partie du mur (selon les obligations relatives à la présence de la mérule) et décaisser l'ensemble du sol.





Le chantier est désormais prêt pour l'intervention des professionnels afin de poser la membrane de MISAPOR protégeant des émanations de radon et couler la dalle en béton décarboné. Le plaquiste interviendra ensuite.

Il restera les travaux de peinture, qui seront effectués par les parents bénévoles en juillet.

Notre collecte de fond est toujours active!

Merci aux généreux donateurs ayant déjà participé! Néanmoins, il nous faut encore collecter de l'argent pour mener à bien ce projet, nous comptons sur votre générosité! Pour rappel, les dons sont défiscalisés.

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre Madame GUERIN (cheffe d'établissement) au : 02.41.78.39.99 ou consulter notre site internet : Ecole St Joseph-St-Aubin-de-Luigné www.ecole-stjoseph-staubin.com

Merci d'avance pour votre soutien.

L'équipe OGEC.

Enfance

Des ballons pour grandir

Ensemble contre les cancers de l'Enfant

TOUS ENSEMBLE PENDANT SEPTEMBRE EN OR

"Septembre en Or" est le mois de mobilisation internationale dédié à la lutte contre les cancers de l'Enfant. Notre objectif est de promouvoir cet évènement et de sensibiliser le grand public sur la nécessité de faire évoluer la recherche contre les cancers pédiatriques.

Après le lâcher de ballons de l'année dernière, cette année "Des ballons pour grandir fait son cirque", le 18 septembre 2022 à l'espace Layon de St-Aubin-de-Luigné.

Venez-vous plonger dans une ambiance circassienne : piste de cirque, numéros et artistes de cirque, jeux pour les enfants et les plus grands, petites douceurs à l'heure du goûter.

Tous ensemble, participons au défi surprise SEPTEMBRE EN OR dans une ambiance familiale et joyeuse.

Cet après-midi festif a pour but de réunir les habitants de Val-du-Layon et les familles qui nous suivent sans oublier l'essentiel : s'amuser et se détendre en famille et entre amis.

Pour l'organisation de cette journée, nous avons besoin de bénévoles pour donner un coup de main le jour de l'événement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.





Merci pour vos encouragements et vos marques d'attention. Rendez-vous sur la piste de cirque

le 18 septembre 2022!

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d'adhésion 2022 par mail : desballonspourgrandir@gmail.com 10€ pour l'année et par famille, ou

adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président: Mickaël GAUDICHEAU Contact: Eric CHOUVIAT Tel: 06.87.70.81.45



Hafte Garderie Piccolo

Les animations n'ont pas manqué à Piccolo au printemps et en ce début d'été : médiation animale, yoga parents enfants, sortie à Camifolia, visite d'une bergerie, matinée avec Thomas CARABISTOUILLE, piscine....

Et un premier Piccotroc (échanges de jeux, de vêtements...) entre parents a été organisé en juin au parc Ludovic PIARD par et pour les parents de Piccolo.

Comme chaque année en septembre, les grands vont se disperser dans les différentes écoles du territoire : St-Aubin-de-Luigné, St-Lambert-du-Lattay, Beaulieu sur Layon, Rablay sur Layon, Faye d'Anjou, Champ sur Layon et même Valanjou... Nous leur souhaitons une belle rentrée et de belles découvertes.

Les enfants de deux mois à quatre ans peuvent être accueillis de quelques heures à deux journées par semaine.

L'équipe est composée d'Héloïse et Vanessa (accompagnantes éducatives petite enfance), d'Hélène (auxiliaire de puériculture), de Gaëlle (éducatrice) qui complète le temps de Marie-Pierre (éducatrice de jeunes enfants)

Si vous souhaitez vous renseigner ou inscrire votre enfant à Piccolo pour la rentrée de septembre, n'hésitez pas à nous contacter directement par téléphone au 02 41 78 47 14 ou à venir nous rencontrer place de l'Europe à St-Lambert-du-Lattay.

Vous pouvez aussi consulter le site :

www.haltegarderiepiccolo.wixsite.com/accueil

Piccolo est ouvert tout le mois de juillet et sera fermé du 1er au 29 aout 2022.





25 Layon

C'est à la fin de cette saison 2021/2022, que les derniers matchs de coupe se disputent et que les différentes compétitions se clôturent.

Et, justement, nos équipes de la JS Layon ont réalisé de belles prouesses en performant en challenge de l'Anjou dans leurs catégories respectives.

Les U17 ont atteint les quarts de finale tandis que leurs aînés, les U19 se sont fait éliminés aux portes de la finale.

Ce sont les seniors féminines qui sont allées le plus loin en se qualifiant pour la finale, c'était leur dernier match qui clôturait un superbe parcours en coupe/challenge et leur saison en championnat.





Nos jeunes ont aussi brillé avec une qualification pour trois finales départementales pour les garçons en U13 et pour les filles en U11.

Ces résultats sont le fruit du travail de nos éducateurs, entraîneurs et bénévoles qui se sont engagés et investis à fond avec les joueuses et les joueurs durant cette saison.

Et pour entretenir cette belle dynamique, la JS Layon continue de recruter pour la saison prochaine des bénévoles et des services civiques.

Courier en Layon

Les 24 et 25 septembre, Courir en Layon organise ces trois trails.

- Le samedi après midi, sur une distance de 16 km,
- Le dimanche, sur 28 et 60 km.

Les parcours de ces trois trails vous feront découvrir le territoire de :

Saint-Lambert-du-Lattay et Beaulieu-sur-Layon pour le 16 km Saint-Aubin-de-Luigné en plus pour le 28 km et jusqu'à Chaudefonds sur Layon pour le 60 km

Sur St-Lambert-du-Lattay, venez découvrir les sentiers:

- des Bonnes Blanches,
- de L'Hyrôme,
- du coteau des Martyrs.

Sur St-Aubin-de-Luigné :

- Chaume,
- Grand Beauvais,
- Moulin Guérin,
- La Corniche angevine.

Pour chaque inscription, un euro sera reversé à l'association "Des ballons pour grandir " qui soutient les enfants touchés par le cancer.





DÉCHÈTERIES Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

Thouarcé

Lundi et mardi de 9h à 12h00 Mercredi de 14h à 17h30 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h00

Samedi* de 9h à 12h et de 14h à 17h30

(*après-midi réservé aux particuliers)

Chalonnes sur loire

Lundi et mardi de 14h à 17h30 Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi de 10h à 12h Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Rochefort sur Loire

Attention canicule:

Les horaires peuvent chanaer dès le lendemain du déclenchement du niveau 3 "Alerte canicule"

Traitement des déchets-Jours de collectes

Ordures ménagères: mardi semaines paires Les emballages :

mardi semaines impaires

Ordures ménagères et emballages : mercredi semaines impaires

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Fermeture du 14 juillet au 16 août, réouverture le 17 août 2022

Horaires d'ouverture :

 Mercredi: 16h00-18h00 Jeudi: 16h30-18h30 Samedi: 10h30-12h30

Contact: bibliotheque.staubin@valdulayon.fr- 02.41.66.31.94

Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

• Mercredi: 10h-12h30 Vendredi: 16h30-18h30 Samedi: 10h-12h30

Contact: mediatheque.stlambert@valdulayon.fr- 02.41.91.18.41

Portail réseau : lireenlayon.fr







Prochain Val'Infos

- distribution semaine 43 (octobre 2022)
- les prochains articles devront nous parvenir avant le 12 septembre par mail: communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie.

MAIRIE VAL-DU-LAYON www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais Tel: 02 41 78 30 46 Fax: 02 41 78 32 77 mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture : Lundi: 9h-12h et 14h-17h30 Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h Vendredi: 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise Tel: 02 41 78 33 28 staubindeluigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi: 9h-12h

Fermé le mercredi

Fermé les samedis matins du 9 juillet inclus au 27 août inclus

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais St Lambert du Lattay Tel: 02 41 54 12 53

Horaires:

Lundi/Mardi/Jeudi: 14h30-16h30 Mercredi: 10h-11h45/14h30-16h30 Vendredi: 14h30-17h45 Samedi: 10h-11h30 Levée du courrier: 15h15

POINT POSTE

Fermé du 8 août au 27 août inclus

VIVECO

1, place de l'Église St-Aubin-de-Luigné Tel: 02 41 44 24 80

Horaires: Du mardi au vendredi :

6h30-12h30 et 16h-19h30 Samedi: 7h-12h30 et 16h-19h30 Dimanche: 7h-12h30 Levée du courrier :

du lundi au samedi: 10h Fermé du 15 août au 5 septembre inclus

L'information en temps réel



